



FICHE DE RESERVATION

Maternelle – zone 1

(Cachin / Chaplin / Charcot / Véronique et Florestan)

Accueils autour de l'école

Avril – Mai – Juin/Juillet 2019

Service Enfance Loisirs Vacances
Tél : 01 49 15 55 52

Vous avez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) sur un, deux ou trois mois auprès de l'Accueil Unifié de l'hôtel de ville ou sur votre espace « Démarches en lignes » entre le 15 et le 29* de chaque mois UNIQUEMENT pour les mois suivants de la période.
**jusqu'au 25 du mois pour les envois par courrier postal*

Enfant(s) :

NOM : Prénom : Date de naissance :
 NOM : Prénom : Date de naissance :
 NOM : Prénom : Date de naissance :
 École : Centre de loisirs :

Attention, si vos enfants ne fréquentent pas les mêmes accueils, merci de remplir une fiche par enfant.

TARIF JOURNALIER SELON QUOTIENT FAMILIAL 2019

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ext
Mercredis	2,14 €	2,67 €	3,17 €	4,36 €	5,15 €	6,68 €	8,18 €	9,30 €	10,34 €	14,44 €
Vacances	3,59 €	4,29 €	5,14 €	6,87 €	7,74 €	10,30 €	12,90 €	14,64 €	16,34 €	23,35 €
Accueil matin	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,36 €	1,36 €	1,36 €	1,93 €
Accueil loisirs	0,45 €	0,45 €	0,45 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,55 €	0,55 €	0,55 €	0,75 €
Accueil soir*	1,85 €	1,85 €	1,85 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €	2,04 €	2,04 €	2,04 €	3,06 €
Garderie mercredi	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,36 €	1,36 €	1,36 €	1,93 €

* intègre le temps d'accueil loisirs

ATTENTION : Sans inscription, votre enfant ne sera pas accueilli. Sans règlement, l'inscription ne sera pas validée. Aucune inscription n'est possible si les factures de l'ensemble des prestations antérieures n'ont pas été soldées.

Passées les dates d'inscription, aucune inscription ne pourra être prise en compte et tout accueil sera facturé avec une majoration de 50%.

MODES DE PAIEMENT : prélèvement, chèque (à l'ordre du Trésor public), carte bleue, espèces, tickets C.E.S.U.

Je soussigné.e,, représentant.e légal.e, m'engage à respecter le règlement intérieur. **Signature :**

MOIS D'AVRIL ET VACANCES DE PRINTEMPS

Écoles : Cachin - Chaplin (cocher les accueils de votre choix)

AVRIL	L1	M2	M3	J4	V5	L8	M9	M10	J11	V12	L15	M16	M17	J18	V19	L22	M23	M24	J25	V26	L29	M30	M1	J2	V3	
MATIN																										
ACCUEIL LOISIRS																										
ACCUEIL SOIR																										
CENTRE MERCREDI																										
GARDERIE MERCREDI																										
VACANCES																										

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :
 Nombre de mercredis (11h45-18h30) : Nombre de jours de vacances (7h30-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) :

Écoles : Charcot – Véronique et Florestan (cocher les accueils de votre choix)

AVRIL	L1	M2	M3	J4	V5	L8	M9	M10	J11	V12	L15	M16	M17	J18	V19	L22	M23	M24	J25	V26	L29	M30	M1	J2	V3	
MATIN																										
ACCUEIL LOISIRS																										
ACCUEIL SOIR																										
CENTRE MERCREDI																										
GARDERIE MERCREDI																										
VACANCES																										

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :Nombre de mercredis (11h45 - 18h30) : Nombre de jours de vacances (7h30-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) :

Enfant(s) :

NOM : Prénom : Date de naissance :
 NOM : Prénom : Date de naissance :
 NOM : Prénom : Date de naissance :
 École : Centre de loisirs :

Attention, si vos enfants ne fréquentent pas les mêmes accueils, merci de remplir une fiche par enfant.
 Je soussigné.e,, représentant.e légal.e, m'engage à respecter le règlement intérieur. **Signature :**

Attention : le vendredi 31 mai 2019 est une journée de centre de loisirs (pas d'école ce jour-là). Le centre de loisirs se fera sur l'école Maryse Bastié.

MOIS DE MAI

Écoles : **Cachin - Chaplin** (cocher les accueils de votre choix)

MAI	L6	M7	M8	J9	V10	L13	M14	M15	J16	V17	L20	M21	M22	J23	V24	L27	M28	M29	J30	V31	
MATIN																					
ACCUEIL LOISIRS																					
ACCUEIL SOIR																					
CENTRE MERCREDI																					
GARDERIE MERCREDI																					
VACANCES																					

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :
 Nombre de centre mercredis (11h45-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) : Nombre de jours de vacances (7h30-18h30) :

Écoles : **Charcot – Véronique et Florestan** (cocher les accueils de votre choix)

MAI	L6	M7	M8	J9	V10	L13	M14	M15	J16	V17	L20	M21	M22	J23	V24	L27	M28	M29	J30	V31	
MATIN																					
ACCUEIL LOISIRS																					
ACCUEIL SOIR																					
CENTRE MERCREDI																					
GARDERIE MERCREDI																					
VACANCES																					

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :
 Nombre de centre mercredis (11h45-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) : Nombre de jours de vacances (7h30-18h30) :

MOIS DE JUIN/JUILLET

Écoles : **Cachin - Chaplin** (cocher les accueils de votre choix)

JUIN / JUILLET	L3	M4	M5	J6	V7	L10	M11	M12	J13	V14	L17	M18	M19	J20	V21	L24	M25	M26	J27	V28	L1	M2	M3	J4	V5
MATIN																									
ACCUEIL LOISIRS																									
ACCUEIL SOIR																									
CENTRE MERCREDI																									
GARDERIE MERCREDI																									
VACANCES																									

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :
 Nombre de centre mercredis (11h45-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) :

Écoles : **Charcot – Véronique et Florestan** (cocher les accueils de votre choix)

JUIN / JUILLET	L3	M4	M5	J6	V7	L10	M11	M12	J13	V14	L17	M18	M19	J20	V21	L24	M25	M26	J27	V28	L1	M2	M3	J4	V5
MATIN																									
ACCUEIL LOISIRS																									
ACCUEIL SOIR																									
CENTRE MERCREDI																									
GARDERIE MERCREDI																									
VACANCES																									

Nombre de matins (7h30-8h45) : Nombre d'accueils loisirs (15h30-16h30) : Nombre d'ateliers leçons (15h30-18h30) :
 Nombre de centre mercredis (11h45-18h30) : Nombre de garderie mercredi (11h45-13h) :

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant en s'adressant à Madame le Maire